



UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

CONGRES ANNUEL de L'USP  
4, 5 et 6 mars 2016 à Paris

Motion  
**ENGAGEZ-VOUS !**

L'Union Syndicale de la Psychiatrie, réunie en congrès les 4,5 et 6 mars 2016, rappelle son souci d'articuler dans les soins psychiatriques une approche singulière de la personne en difficulté et l'importance du contexte dans la survenue et/ou le développement de ces difficultés.

Ce constat de l'importance du contexte implique un engagement du thérapeute dans le champ social.

Engagement syndical qui permettra d'organiser un dispositif de soins satisfaisant avec des conditions de travail favorables à des soins de qualité.

Engagement politique, le psychiatre témoin dans son exercice professionnel des conséquences des politiques gouvernementales menées doit en témoigner et s'engager dans des actions politiques au sens le plus noble du terme.

L'USP insiste sur l'importance de l'engagement en psychiatrie, thérapeutique, syndical et politique.